



## ***INSERTION DE L'AGRICULTURE DANS LES ESPACES PERIURBAINS***

### **« L'ARBRE A RESSOURCES : METTRE EN DEBAT LA PLACE DE L'AGRICULTURE DANS LE TERRITOIRE »**

**Guide pour l'animateur de groupe :  
auto-diagnostic et recherche de solutions locales**

Ce guide a été réalisé dans le cadre du programme « Développement territorial et agriculture » du GIS Alpes du Nord.

Il est complété par un diaporama Power Point qui propose des exemples d'application et fournit des supports d'animation de groupe. Ce diaporama est téléchargeable sur le site [www.alpes-du-nord.com](http://www.alpes-du-nord.com), ou disponible sur demande au SUACI Alpes du Nord, 40 rue du Terraillet, 73190 St Baldoph.

Rédaction de ce guide et du diaporama : Loïc Perron (SUACI Alpes du Nord ), Claude Janin (Chambre d'agriculture de l'Isère – Institut de Géographie Alpine),

Avec la participation et la relecture de : Jean-Sylvain Goutelle (Chambre d'agriculture de l'Isère), Philippe Fleury (SUACI Alpes du Nord). Ont également contribué : François Drevet, Marie-Hélène Cazes (Chambre d'agriculture de Savoie), Laurence Guichon (Chambre d'agriculture de l'Isère).

L'outil a été testé dans différentes situations de projet : débat sur la révision d'un PLU (commune de St Martin d'Uriage, Isère), élaboration d'un projet agricole sur les quatre cantons de « Coeur de Savoie », réflexion stratégique sur les enjeux d'évolution de l'agriculture dans les territoires de l'Isère, (partenariat entre le Conseil Général de l'Isère et la Chambre d'agriculture).

## INTRODUCTION

Dans un contexte où le poids économique et social de l'agriculture est devenu minoritaire, comment les acteurs agricoles peuvent-ils être présents et écoutés dans les projets des territoires ? A l'heure où l'espace devient une ressource rare et convoitée pour des usages urbains, l'agriculture retrouve une nouvelle utilité dans l'aménagement du territoire. La défense stricte d'un espace de production agricole sera vaine si elle n'est assortie d'une « offre de nature » plus large qui sache répondre aux attentes des habitants en matière de produits alimentaires de proximité, d'espaces de loisirs, de cadre de vie, de gestion des ressources naturelles, etc. Il s'agit alors pour l'agriculture de participer au développement local, et d'ouvrir des perspectives d'action nouvelles avec d'autres acteurs du territoire.

Cet « **arbre à ressources** » invite donc les acteurs locaux – agriculteurs, mais aussi élus, habitants, aménageurs... - à porter un double regard sur les liens entre l'agriculture et le territoire :

- en quoi le territoire offre-t-il un potentiel de ressources pour l'activité agricole ? ressources foncières pour une activité de production bien sûr, mais aussi ressources humaines, environnementales, marchandes, etc. pour concevoir de nouveaux produits et de services.
- en quoi l'agriculture peut-elle constituer une ressource pour le développement local, en contribuant, par ses activités de production, ses aménités, ses services, à satisfaire les besoins des habitants et des autres usagers du territoire ? comment mieux aménager l'espace pour satisfaire aux besoins des différents usages ?

**Débattre des liens entre l'agriculture et le territoire dans le périurbain en terme de « ressources », c'est inviter les acteurs à une posture positive qui dépasse les concurrences. Il s'agit de rechercher des marges de progrès par un partage des ressources adapté aux besoins de tous, et par la valorisation commune de nouvelles ressources pour le développement local.**

## CONTEXTE ET PRINCIPE D'UTILISATION DE L'ARBRE A RESSOURCES

C'est avant tout un outil de **dialogue territorial**, destiné à faciliter **l'animation d'un autodiagnostic par un groupe** : il favorise l'expression de points de vue sur le territoire, sur les rôles de l'agriculture, sur le partage des usages de l'espace et sur les voies de développement possibles. Il permet à des acteurs, en phase d'émergence de projet, de s'accorder sur des enjeux prioritaires, de repérer les connaissances manquantes pour un diagnostic, et d'identifier des pistes d'action à explorer. Il est destiné tout autant à un public d'agriculteurs, d'élus ou d'autres usagers ou gestionnaires de l'espace. Sa mise en œuvre est simple – une à deux réunions d'un groupe d'acteurs – et requiert peu de préparation de la part de l'animateur local.

Notre hypothèse est double :

- la pérennité d'une fonction de production agricole dans un contexte périurbain est liée à la disponibilité en foncier à la fois d'un point de vue quantitatif (espace disponible) et qualitatif (accès aux parcelles, etc.). Ce sont les ressources spatiales. Pour gérer et bien utiliser ces ressources il existe des marges de manœuvre à mettre en œuvre dans les exploitations d'une part (adaptation à un contexte de voisinage avec d'autres habitants) et dans les documents d'aménagement d'autre part (protection et aménagement des espaces agricoles)
- la fonction de production seule, est insuffisante pour assurer à moyen terme la viabilité économique et sociale de l'agriculture, et sa légitimité dans les projets de développement et d'aménagement. L'élargissement du projet agricole vers la valorisation de ressources territoriales – souvent avec d'autres acteurs - offre un gisement d'opportunités pour consolider la viabilité économique de l'agriculture, renforcer sa reconnaissance sociale et sa légitimité dans les territoires.

L'objectif de cet arbre à ressources est d'aider un groupe d'acteurs à prendre conscience et débattre de l'existence de ces ressources territoriales et à les associer dans leur réflexion avec l'entrée plus habituelle sur les ressources spatiales.

L'outil a été spécialement conçu pour répondre aux problématiques des espaces périurbains : la question du foncier est pour cela particulièrement développée. Pour autant il est aussi utilisable sur des espaces ruraux.

Cet outil n'a donc pas la vocation de remplacer un diagnostic territorial mais il le complète en aidant à préciser le contenu du diagnostic dont on a besoin.

## COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Ce guide est organisé en deux parties :

### **PARTIE 1 : REALISER UN DIAGNOSTIC DES RESSOURCES SPATIALES ET DES RESSOURCES TERRITORIALES (page 6)**

- Comment « traduire » les liens agriculture – territoire en « ressources » : définition des composantes des ressources, de leur importance en terme d'enjeux pour l'évolution de l'agriculture et des autres usages du territoire.
- Comment évaluer qualitativement la situation sur votre territoire :
  - « **comment apprécier la situation locale ?** » : indicateurs qualitatifs pour accompagner l'autodiagnostic de l'état de la ressource par l'animateur ET/OU le groupe, selon trois niveaux :
    - « vert » : situation favorable, atout
    - « jaune » : tension
    - « rouge » : point faible, problème.
- Comment introduire une réflexion sur les marges de progrès, les pistes d'action :
  - « **quelles marges de progrès ?** » : pistes indicatives de leviers d'action mobilisables par l'agriculture et/ou les collectivités, en réponse au diagnostic de l'état des ressources. Il s'agit de s'interroger sur les moyens mobilisables pour améliorer l'adéquation entre un potentiel de ressources locales, et leur degré de valorisation par l'agriculture.

### **PARTIE 2 : METTRE EN ŒUVRE L'OUTIL DANS UN TERRITOIRE : ETAPES ET SUPPORTS D'ANIMATION DE REUNIONS (page 29)**

Cette partie précise quelques clés de mise en œuvre de l'outil, en complément du diaporama : découper un territoire en entités homogènes pour faciliter un débat, préparer une réunion d'auto-diagnostic avec un groupe, choisir des supports d'animation. Le diaporama Power Point propose des exemples d'application et fournit les supports d'animation de groupe que l'utilisateur pourra reprendre et adapter à son usage personnel.

**PARTIE 1 :**  
**REALISER UN DIAGNOSTIC DES RESSOURCES SPATIALES  
ET DES RESSOURCES TERRITORIALES**

<p><b><u>DIAGNOSTIC DES RESSOURCES SPATIALES</u></b></p> <p><b><u>COMPOSANTES DES RESSOURCES SPATIALES</u></b></p> <p><b><u>QUALIFIER LES ETATS DES RESSOURCES SPATIALES ET RECHERCHER DES MARGES DE PROGRES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Disponibilités foncières</li><li>- Déplacements animaux et matériel</li><li>- Mixité d'usages</li><li>- Continuité spatiale</li><li>- Pression sur les ressources naturelles</li></ul>	<b>P 7</b>
<p><b><u>DIAGNOSTIC DES RESSOURCES TERRITORIALES</u></b></p> <p><b><u>COMPOSANTES DES RESSOURCES TERRITORIALES</u></b></p> <p><b><u>QUALIFIER LES ETATS DES RESSOURCES TERRITORIALES ET RECHERCHER DES MARGES DE PROGRES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Filières et valorisation locale des produits</li><li>- Image / paysage / environnement</li><li>- Contribution au patrimoine territorial</li><li>- Réseaux sociaux et vie locale</li><li>- Réseaux professionnels et organisations</li></ul>	<b>P 18</b>

## DIAGNOSTIC DES RESSOURCES SPATIALES

Les ressources spatiales qualifient l'organisation des usages de l'espace et son aptitude aux usages agricoles pour les productions végétale et animale.

### COMPOSANTES DES RESSOURCES SPATIALES

« Disponibilités foncières »	qualifie les pressions foncières et la <b>disponibilité quantitative et qualitative en foncier</b> pour la constitution d'un capital productif agricole, et son évolution : agrandissement, restructuration (ou réorganisation), compensation d'emprises foncières, etc.
« Pression sur les ressources naturelles »	qualifie <b>l'état des ressources</b> naturelles sensibles et leur usage par les activités agricoles : eau (pollution et prélèvements pour l'irrigation), air, biodiversité, espace. <b>L'impact de l'activité agricole</b> est apprécié par l'intensité et la diversité des usages agricoles, et leur évolution récente : intensification / extensification sur les différentes portions de l'espace, risques d'impacts environnementaux.
« Déplacements animaux et matériel »	apprécie l'importance des <b>déplacements agricoles de matériels et d'animaux</b> entre les différentes parcelles et zones agricoles, et les difficultés rencontrées pour les déplacements dans un environnement urbain.
« Mixité d'usages »	qualifie l'importance des <b>autres usages de l'espace agricole</b> (résidants, fréquentation de loisirs, autres activités économiques,...) et la qualité des relations entre agriculteurs et autres usagers.
« Continuité spatiale »	apprécie la <b>dimension, l'organisation et la continuité des espaces agricoles</b> , en fonction de l'impact des formes urbaines (habitat, zones d'activité, voirie, etc.), et de la topographie.

## Qualification des états des ressources spatiales et recherche de leviers d'action

Composante : « Disponibilités foncières »	
<p><b>Définition</b> : qualifie les pressions foncières et la <b>disponibilité quantitative et qualitative en foncier</b> pour la constitution d'un capital productif agricole, et son évolution : agrandissement, restructuration (ou réorganisation), compensation d'emprises foncières, etc.</p>	
<p><b>Importance en terme d'enjeu</b> : l'agrandissement est souvent la première stratégie des exploitations en situation d'incertitude, qu'elle soit d'origine urbaine ou liée à l'évolution des marchés (prix). La perte de foncier est un facteur déterminant de changement : adaptation / innovation / cessation. L'agriculture est d'autant plus sensible à ce facteur que les systèmes sont exigeants en foncier : élevage, grandes cultures, en particulier.</p>	
<p><b>Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?</b></p>	
<p><i>Appréciations indicatives correspondantes (à adapter au contexte local, avec justification par le groupe de la valeur attribuée)</i></p>	
<p><b>VERT</b> : disponibilités qualitatives et quantitatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des disponibilités qualitatives et quantitatives régulières qui permettent aux exploitations de structurer un parcellaire rationnel pour une gamme large de systèmes de production, élevage laitier en particulier.</li> <li>- Pas d'emprises urbaines sur le foncier stratégique agricole, ou compensation assurée.</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : disponibilités qualitatives réduites</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des possibilités occasionnelles d'accès à du foncier de bonne qualité, bien situé par rapport aux sièges pour l'élevage, qui permettent une restructuration parcellaire partielle, ou une compensation des emprises urbaines sur le foncier de qualité.</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une agriculture exigeante en surface (systèmes élevage, grandes cultures dominants)</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : le manque de disponibilités foncières est limitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des exploitations exigeantes en surface, pas de ressources de qualité disponibles localement (ou inaccessibles du fait de leur prix), des extensions foncières qui se font loin des sièges d'exploitation.</li> </ul> <p>ET/OU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ressources foncières disponibles (ou à court terme) mais à faible potentiel agricole.</li> <li>- Des ressources foncières locatives précaires, imposant une restriction des usages</li> <li>- Pour l'élevage, manque de pâtures proches des sièges, sans ressources accessibles. Des contraintes fortes sur les pratiques (limitation du pâturage, achats fourragers, etc.), incompatibles avec les besoins des systèmes en place (exemple du lait AOC herbager)</li> </ul>
<p><b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation</p>	<p>→ expliquer, localiser</p>

Remarque : cette appréciation qualitative peut être étayée de données locales sur les prix du foncier, le volume et la destination des transactions, etc., si des études sont disponibles.

## Composante : « Disponibilités foncières »

### Etape 2 : Quelles marges de progrès ?

#### *Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

<b>VERT</b> : disponibilités qualitatives et quantitatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper dans les zonages des PLU pour stabiliser cet acquis : pérennisation des zones stratégiques, prévention du mitage, source de renchérissement du foncier et frein au marché foncier agricole</li> <li>- Organiser l'ouverture de l'espace agricole pour les autres usages (loisirs...)</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : disponibilités qualitatives réduites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic foncier agricole et intervention de la collectivité nécessaires (mobilisation d'outils d'aménagement foncier, constitution de réserves foncières par la collectivité pour compenser les emprises par l'aménagement, conventionnement avec les opérateurs fonciers : SAFER...)</li> <li>- Coordination agriculteurs / collectivités à mettre en place : quelles instances existent aujourd'hui, à quelle échelle ?</li> <li>- Réflexion des agriculteurs sur les adaptations des systèmes (voire leur évolution), et sur l'organisation des échanges entre exploitations pour optimiser le disponible.</li> <li>- Quelle valorisation agricole possible des espaces peu productifs à intérêt paysager pour la collectivité ?</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : le manque de disponibilités foncières est limitant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie foncière volontariste de la collectivité (diagnostic territorial agricole, délocalisation de sièges, pérennisation du foncier stratégique des exploitations agricoles qui restent).</li> <li>- Réflexion collective des agriculteurs à initier : quelles adaptations, évolutions des systèmes ?</li> </ul>

Une conclusion importante : les moyens à mettre en œuvre supposent une implication conjointe de la collectivité et des acteurs agricoles.

Deux questions stratégiques en découlent :

- quelle est la capacité de représentation collective de la profession agricole sur ces enjeux ?
- à quels niveaux (communal, intercommunal, ...) et dans quelles instances peut s'établir une concertation ?

## Composante : « Déplacements animaux et matériel »

**Définition** : apprécie l'importance des **déplacements agricoles de matériels et d'animaux entre les différentes parcelles et zones agricoles, et les difficultés rencontrées pour les déplacements dans un environnement urbain.**

**Importance en terme d'enjeu** : la qualité des flux animaux est un critère déterminant du maintien des systèmes d'élevage en périurbain ; les systèmes laitiers en particulier requièrent des déplacements journaliers du troupeau (pâturage / traite), et un accès possible à un espace de pâtures dont la permanence conditionne le respect du cahier des charges dans les zones en AOC fromagères. Les flux matériels (engins agricoles, camions) sont parfois aussi déterminants, notamment pour des systèmes assurant un flux commercial important : systèmes maraîchers avec livraisons quotidiennes par exemple. Le problème peut aussi se poser pour les cultures et l'accès avec du matériel de gabarit important. Ces flux sont ponctuels mais peuvent être déterminants.

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<b>VERT</b> : les déplacements agricoles sont faibles, ou s'effectuent sans contrainte liée à l'environnement urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les systèmes en place sont peu dépendants de flux animaux ou matériels,</li> <li>- OU : la qualité de l'organisation parcellaire limite l'usage de la voirie pour les déplacements animaux et matériels,</li> <li>- OU : la qualité de l'accès aux bâtiments ne pose pas de problème d'accès aux matériels</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : déplacements agricoles importants, difficultés de déplacements émergentes à moyennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les systèmes en place mobilisent des flux animaux et/ou matériels importants : élevage laitier, maraîchage avec livraisons régulières, etc.</li> </ul> <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des tensions existent, mais l'adaptation des flux agricoles reste possible (par exemple pour l'élevage laitier, une partie du parcellaire est d'accès difficile, mais le pâturage reste possible ; les horaires de déplacement des animaux doivent s'adapter aux flux urbains, etc.)</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : déplacements agricoles importants, difficultés de déplacements très contraignantes sur le fonctionnement des exploitations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les systèmes en place mobilisent des flux animaux et/ou matériels importants : élevage laitier, maraîchage avec livraisons régulières, etc.</li> </ul> <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes fortes ou l'impossibilité des flux remettent en cause la fonctionnalité des systèmes : limitation forte du pâturage, conflits d'usages entre déplacements agricoles et autres usages locaux...</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

Composante : « **Déplacements animaux et matériel** »

**Etape 2 : Quelles marges de progrès ?**

*Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

<p><b>VERT</b> : les déplacements agricoles sont faibles, ou s'effectuent sans contrainte liée à l'environnement urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper dans les zonages des PLU pour stabiliser cet acquis</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : déplacements agricoles importants, difficultés de déplacements émergentes à moyennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- plans de déplacements agricoles à insérer dans les plans de déplacements urbains (PLU, SCOT...)</li> <li>- échanges d'usage parcellaires entre agriculteurs pour optimiser les déplacements (limiter la dépendance à l'environnement urbain)</li> <li>- accompagner l'adaptation des pratiques agricoles pour limiter les déplacements</li> <li>- communication / concertation avec les autres usagers pour anticiper risques de conflits d'usages.</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : déplacements agricoles importants, difficultés de déplacements très contraignantes sur le fonctionnement des exploitations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination agriculteurs – collectivités à mettre en place, politique d'aménagement volontariste de la collectivité (pérennisation du foncier stratégique, plans de déplacements agricoles dans le PLU, voire délocalisation si pas de solution possible).</li> <li>- Médiation agriculteurs / autres usagers</li> <li>- Réflexion collective des agriculteurs à initier : quelles adaptations, évolutions des systèmes ?</li> </ul>

## Composante : « Mixité d'usages »

**Définition** : qualifie l'importance des autres usages de l'espace agricole (résidants, fréquentation de loisirs, autres activités économiques,...) et la qualité des relations entre agriculteurs et autres usagers. Repère en particulier l'origine des tensions ou conflits d'usages liés aux nuisances réciproques :

- pénétration / dégradation des espaces agricoles par d'autres usagers
- pénétration / dégradation des espaces collectifs ou privatifs par des usages agricoles (exemple : chemins ruraux, déjections sur routes, pénétration animaux dans jardins privatifs...)
- nuisances sonores (bâtiments – cloches...), olfactives (épandages, etc.)
- etc.

Mais aussi la contribution de l'agriculture à des attentes des usagers urbains : ouverture des espaces agricoles pour des usages de loisirs par exemple (promenade...), qualité de voisinage, etc.

**Importance en terme d'enjeu** : renseigne sur la qualité de l'insertion locale de l'agriculture et de ses pratiques. La qualité relationnelle entre agriculteurs et autres usagers est un facteur déterminant des conditions quotidiennes d'exercice du métier d'agriculteur en périurbain. L'existence de tensions ou conflits d'usage a parfois un impact direct sur les choix ou possibilités d'évolution des agriculteurs dans la conduite de leur système, en particulier lorsqu'ils se cumulent avec des problèmes de déplacements d'animaux (des cas d'abandon de la production laitière dans la vallée de l'Arve par exemple).

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<b>VERT</b> : cohabitation ou complémentarités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usages non agricoles émergents et non conflictuels</li> </ul> <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations positives : ouverture des espaces agricoles avec respect des usages agricoles, bonnes relations de voisinage, etc.</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : tensions entre usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usages non agricoles diversifiés et/ou en fort développement (voisinage habitat-exploitation fréquent, forte fréquentation pour des usages récréatifs...),</li> </ul> <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apparition de tensions (manque de communication entre usagers, problèmes localisés, etc.)</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : conflits d'usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Usages non agricoles diversifiés et/ou en fort développement</li> </ul> <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de situations conflictuelles</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

## Composante : « Mixité d'usages »

### Etape 2 : Quelles marges de progrès ?

#### *Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du rôle des collectivités en amont :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer et définir spatialement la diversité des usages et des fonctions des espaces « naturels » (agricoles et forestiers) dans le projet d'aménagement, à l'échelle intercommunale (Scot) et/ou communale (PLU)</li> <li>- communiquer localement ces fonctions et leur réglementation</li> </ul> </li> </ul>
<b>VERT</b> : cohabitation ou complémentarités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication locale pour renforcer la connaissance et la valorisation locale de l'agriculture, la compréhension des pratiques agricoles, gage de leur respect.</li> <li>- Opportunités de développement de <u>fonctions de service</u> : valorisation de l'image de l'agriculture et contribution à des attentes urbaines : accueil, vente de produits locaux, etc. → <b>renvoi aux composantes des « ressources territoriales »</b></li> <li>- Opportunités de développement <u>de réseaux sociaux nouveaux</u> : alliances avec les habitants, participation à la vie locale → <b>renvoi à l'axe « réseaux sociaux et vie locale »</b>.</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : tensions entre usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertations locales profession agricole / autres usagers, recherche de solutions</li> <li>- Outils de régulation du multiusage pour prévenir les conflits : chartes de voisinage, codes de bonnes pratiques réciproques avec les usages récréatifs, etc.</li> <li>- Communication, avec implication des collectivités (cf. ci-dessus)</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : conflits d'usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médiation locale nécessaire</li> <li>- Intervention nécessaire des collectivités :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Médiation / régulation des usages dans le respect des fonctions de l'espace.</li> <li>o Concertation avec la profession agricole et les autres usagers : recherche de solutions de gestion concertée, mise en place d'instances locales référentes.</li> <li>o Plans de gestion pour réguler les activités (exemple : circulation des usages de loisirs, régulation des accès et des pratiques...).</li> </ul> </li> </ul>

## Composante : « Continuité spatiale »

**Définition** : appréciation de la dimension et de l'organisation des espaces agricoles, en lien avec les formes urbaines (habitat, zones d'activité, voirie, etc.) et forestières.

**Importance en terme d'enjeu** : indicateur qualitatif de la cohésion et de la fonctionnalité des espaces agricoles pour des activités de production

- Surcoûts liés aux déplacements et contraintes d'exploitations (dimensions et formes des parcelles cultivées)
- Accroissement du temps de travail
- Aptitude décroissante à des activités agricoles nécessitant surface et facilité de flux animaux et matériels : systèmes d'élevage bovin ou grandes cultures en particulier.

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<b>VERT</b> : grands espaces agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matrice agricole dominante, mitage par l'habitat nul ou faible. Pas de projets d'aménagements à impacts forts sur la fonctionnalité de l'espace agricole.</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : grands espaces agricoles avec mitage, et/ou enclavement urbain localisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matrice agricole dominante, mitage par des formes urbaines (habitat individuel, hameaux, ...), et/ou passages de voiries coupant des accès agricoles</li> <li>- Enclavement parcellaire dans les formes urbaines qui reste modéré</li> </ul> <p>ET/OU :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de projets d'aménagements à impacts forts sur la fonctionnalité de l'espace agricole</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : espace agricole morcelé et enclavé dans l'urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matrice urbaine dominante, espace agricole enclavé et morcelé</li> <li>- Sièges d'exploitations enclavés dans l'urbain.</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

## Composante : « **Continuité spatiale** »

### Etape 2 : Quelles marges de progrès ?

*Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance du rôle des collectivités en amont :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer et définir spatialement la diversité des usages et des fonctions des espaces « naturels » (agricoles et forestiers) dans le projet d'aménagement, à l'échelle intercommunale (Scot) et/ou communale (PLU)</li> </ul> </li> <li>- Une stratégie et des moyens à organiser par la profession agricole : quelle présence, représentation dans les lieux de négociation, quelle capacité de positionnement face aux attentes des collectivités ?</li> </ul>
<p><b>VERT</b> : grands espaces agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticipation : préservation de la cohésion et des fonctionnalités des espaces agricoles dans les documents d'aménagement (Scot, PLU). Localisation des limites entre espaces destinés à l'urbanisation et les espaces à autre vocation (espaces agricoles, naturels, etc.) dans les documents d'urbanisme ET sur le terrain (cf. Schéma Directeur du bassin grenoblois).</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : grands espaces agricoles avec mitage, et/ou enclavement urbain localisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IDEM</li> <li>ET :</li> <li>- Diagnostic d'impact sur les exploitations + mesures de protection des sièges d'exploitation et des parcelles stratégiques. Anticiper et protéger afin d'éviter les délocalisations.</li> <li>- Engager une réflexion à une échelle intercommunale. Possibilité d'usage d'outils de protection : ZAP, périmètres d'intervention. Recours aux moyens de constitution de réserves foncières.</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : espace agricole morcelé et enclavé dans l'urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique d'aménagement volontariste de la collectivité : décision sur la fonction à moyen terme de ces espaces dans le projet de la ville, et :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Protection stricte des espaces à vocation agricole (acquisition au besoin)</li> <li>o Etude d'impact et accompagnement du repli de l'agriculture sur les espaces à finalité urbaine (délocalisation de sièges au besoin, compensations foncières...)</li> <li>o Nécessité de moyens d'une politique foncière urbaine (acquisitions/ délocalisations / coordinations entre organismes : SAFER / EPFL / collectivités / profession, ...)</li> </ul> </li> </ul>

## Composante : «Pression sur les ressources naturelles»

**Définition** : qualifie l'état des ressources naturelles sensibles et leur usage par les activités agricoles : eau (pollution et prélèvements pour l'irrigation), air, biodiversité, sols (érosion), espace. L'impact de l'activité agricole est apprécié par l'intensité et la diversité des usages agricoles, et leur évolution récente : intensification / extensification sur les différentes portions de l'espace, risques d'impacts environnementaux.

### Importance en terme d'enjeu :

- Les espaces périurbains sont caractérisés par une forte pression sur les ressources naturelles par les activités humaines, ainsi que par des besoins de prélèvements importants sur les ressources. Du fait de la densité de population, l'enjeu sanitaire lié aux pollutions est particulièrement important.
- L'augmentation de la « pression d'usage » agricole sur l'espace est une des réponses possibles de l'agriculture à la pression de l'environnement urbain, pour gagner de la valeur ajoutée sur des surfaces plus réduites. Par exemple, transitions : herbe → labour → cultures légumières → maraîchage.
- Les risques potentiels agricoles sont liés également à la diversité des exploitations, qui peut favoriser une meilleure valorisation de l'espace par une complémentarité possible entre usages. A l'opposé une spécialisation de l'agriculture peut conduire à une forte pression d'usages sur les mêmes surfaces (exemple des maïs en plaine), et à un risque accru d'abandon de certaines surfaces (cf. pentes).

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<p><b>VERT</b> : situation équilibrée sans impacts agricoles négatifs sur les ressources naturelles, ni concurrences fortes entre usages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'usages agricoles intensifs sur une ressource naturelle sensible (exemple : maïs sur aquifère ressource d'eau potable), pas de pollution agricole atmosphérique.</li> <li>- Diversité des exploitations et des usages du sol, bonne occupation agricole de tous les « compartiments » ou « étages » de l'espace.</li> <li>- Pas d'abandon de surfaces sur les versants.</li>   <li>- Emprises urbaines faibles, n'imposant pas une intensification des usages agricoles pour augmenter la valeur ajoutée à l'hectare.</li> <li>- OU concertation sur la valorisation des espaces entre agriculteurs et autres acteurs.</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : fortes pressions d'usages agricoles, risque d'impacts négatifs sur l'environnement à l'avenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dégradation des ressources naturelles sensibles</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture peu diversifiée et consommatrice d'espace, concurrences entre exploitations sur le foncier productif et recul des usages agricoles sur les pentes</li> <li>- Des zones à « mono-usage » agricole avec des risques potentiels pour l'environnement</li> <li>- Une diffusion de l'habitat qui limite les surfaces épandables pour les effluents agricoles</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : problème d'environnement impliquant l'agriculture : impacts négatifs sur les ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'impacts négatifs des usages agricoles sur des ressources naturelles sensibles, ou risques potentiels par intensification des usages. Par exemple :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Dégradations de la qualité de l'eau impliquant l'agriculture</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trop forte pression de prélèvements pour l'irrigation</li> <li>○ Problèmes d'érosion des sols</li> <li>○ Intensification des usages et des pratiques sur certains espaces, extensification – abandon sur d'autres, etc.</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contradiction forte avec les besoins pour les autres usages.</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

**Composante : «Pression sur les ressources naturelles»**

<b>Etape 2 : Quelles marges de progrès ?</b>	
<i>Exemples de marges de progrès, leviers d'action</i>	
<b>VERT</b> : situation équilibrée sans impacts agricoles négatifs sur les ressources naturelles, ni concurrences fortes entre usages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution de l'agriculture à la qualité du cadre de vie, la diversité paysagère et la préservation des ressources naturelles : Opportunité de valorisation, → renvoi à l'axe «image / paysage / environnement ».</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : fortes et/ou faibles pressions d'usages agricoles, risque d'impacts négatifs sur l'environnement à l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic du recul des usages agricoles sur les pentes et de son impact : contradiction ou non avec les attentes de cadre de vie ? → renvoi à l'axe «image / paysage / environnement ». Quelles solutions techniques, quel projet agricole possible sur ces espaces ?</li> <li>- Les disponibilités foncières sont-elles limitantes ? → renvoi à l'axe « disponibilités foncières ». Si oui, diagnostic de l'impact des projets d'aménagement sur le fonctionnement des exploitations : préservation du foncier stratégique, maintien du potentiel de production pour limiter l'intensification des usages agricoles, préservation d'une surface épandable pour les effluents.</li> <li>- Diagnostic et adaptation des pratiques agricoles à risque</li> <li>- Opportunité de mise en place de coordinations locales pour la gestion des usages : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ entre agriculteurs</li> <li>→ entre profession agricole et collectivités</li> </ul> </li> </ul>
<b>ROUGE</b> : problème d'environnement impliquant l'agriculture : impacts négatifs sur les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic et plan d'action pour maîtriser les impacts de l'agriculture sur les ressources naturelles (modification des pratiques, voire des usages), limiter les évolutions d'usages présentant des risques potentiels.</li> <li>- Nécessité pour la collectivité d'inclure la gestion de l'environnement dans une réflexion globale sur l'aménagement et le devenir des espaces agricoles.</li> <li>- Nécessité d'une réflexion stratégique de la profession agricole pour accompagner les évolutions nécessaires des exploitations (adaptation des systèmes, diversifications).</li> </ul>

# DIAGNOSTIC DES RESSOURCES TERRITORIALES

Mobilisables par une construction sociale – impliquant souvent d'autres acteurs que les agriculteurs seuls – leur potentiel est lié au territoire local et aux opportunités de développement de nouvelles activités répondant à des fonctions attendues de la part de l'agriculture par la société

## COMPOSANTES DES RESSOURCES TERRITORIALES

<b>« Filières et valorisation locale des produits »</b>	Qualifie la nature des productions agricoles, et l'importance de leur <b>lien au territoire et à l'économie locale dans les stratégies de mise en marché</b>
<b>« Image / paysage / environnement »</b>	degré de cohérence des impacts environnementaux et paysagers de l'agriculture, avec les attentes exprimées par la société locale sur <b>la qualité du cadre de vie, la préservation des ressources naturelles, et l'image du territoire.</b>
<b>« Contribution au patrimoine territorial »</b>	Qualifie la place accordée à la <b>mise en valeur et à la transmission du patrimoine agricole et rural</b> dans les projets de développement local, et le potentiel de l'agriculture pour y contribuer, par des actions de communication, des activités d'accueil, de sensibilisation et d'éducation auprès de différents publics de l'environnement urbain.
<b>« Réseaux sociaux et vie locale »</b>	Qualifie <b>l'insertion sociale de l'agriculture</b> , à travers le rôle qui lui est attribué par les élus et les habitants, et l'implication des agriculteurs dans la vie sociale, par : l'animation rurale (événements, fêtes, etc.), la vie associative, les services de proximité (déneigement, entretien de chemins...), la vie municipale (agriculteurs élus communaux), etc.
<b>« Réseaux professionnels et organisations »</b>	Qualifie le <b>mode d'organisation de la profession agricole</b> (nature et représentativité des organisations professionnelles locales au regard de la diversité des exploitations), le <b>mode de représentation et d'action</b> de ces organisations dans les lieux de négociation des projets d'aménagement et de développement (PLU, CDRA, etc.).

### Appréciation de la situation locale :

Il s'agit de qualifier l'adéquation entre une demande urbaine sur un certain nombre de fonctions territoriales (offre de produits locaux, qualité du cadre de vie, identité territoriale, ...) et l'offre agricole pour y répondre. Le diagnostic du périmètre d'étude, quelle que soit l'échelle de celui-ci (communale, intercommunal, cantonal...), devra intégrer les objectifs et orientations développement définies à une échelle englobante (CDRA, contrat d'agglomération, etc.).

### Notation qualitative pour un autodiagnostic :

Vert : stratégie de la profession agricole pour valoriser des opportunités locales et contribuer à des fonctions territoriales attendues localement

Jaune : neutralité ou contribution positive à des fonctions territoriales, sans stratégie ni moyens organisés de la part de la profession

Rouge : contradictions ou conflits d'usages sur la ressource, entre les logiques d'usages de l'agriculture et des autres acteurs locaux.

## Qualification des états des ressources territoriales et recherche de leviers d'action

Composante : « Filières et valorisation locale des produits »	
<b>Définition</b> : qualifie la nature des productions agricoles, et l'importance de leur lien au territoire et à l'économie locale dans les stratégies de mise en marché	
<b>Importance en terme d'enjeu</b> : degré de développement des stratégies de valorisation du potentiel de marché local, aux niveaux individuel et collectif. C'est pour l'agriculture à la fois un enjeu économique (gain de valeur ajoutée), et territorial (réponse à des attentes des consommateurs de produits frais de proximité, reconnaissance sociale de l'agriculture et contribution à une identité locale). L'absence de liens concrets au territoire par les produits peut au contraire fragiliser la reconnaissance locale de l'agriculture.	
<b>Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?</b>	
<i>Appréciations indicatives correspondantes (à expliciter localement par le groupe)</i>	
<b>VERT</b> : logiques marchandes avec stratégie territoriale organisée <b>(1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Large gamme de produits, dominante de mise en marché par circuits courts (vente directe / marchés de producteurs / points de vente collectifs / coopératives avec magasin / distributeurs locaux, ...)</li> <li>- Stratégie collective d'identification et de valorisation des produits locaux (marques, cahiers des charges, démarche qualité, promotion collective, etc.)</li> <li>- Développement de liens de proximité avec les consommateurs</li> <li>- Travail avec des entreprises agro-alimentaires de transformation locales</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : logiques marchandes sans stratégie territoriale organisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filière(s) de masse avec produit(s) identifié(s), avec ou sans transformation locale ET/OU</li> <li>- Produits divers sur circuits courts, sans stratégie collective d'identification et de liens aux consommateurs</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : filières de masse dominantes, pas d'organisation collective de la mise en marché locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuits courts peu développés et sans organisation collective ET/OU</li> <li>- Productions en filière de masse avec ou sans transformation locale</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

**(1)** considérer le marché de proximité, qui peut dépasser le périmètre du territoire local.

**Composante : « Filières et valorisation locale des produits »**

**Etape 2 : Quelles marges de progrès ?**

*Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

<p><b>VERT</b> : logiques marchandes avec stratégie territoriale organisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atout pour renforcer la place de l'agriculture dans les projets locaux d'aménagement et de développement des collectivités (chartes, projets agri-urbains...). (exemple : agglomérations de Grenoble, Voiron)</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : logiques marchandes sans stratégie territoriale organisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une réflexion collective sur les <u>opportunités d'organisation des producteurs</u> (selon une logique plus territoriale que filière), pour développer une stratégie visant à renforcer : l'accès au marché de proximité, le renforcement de l'offre par une gamme de produits, l'image des produits et de l'agriculture</li> </ul> <p>En particulier, quelles opportunités de rapprochement entre activités agricoles de nature différente : producteurs « de masse » (lait, viande, grandes cultures) et producteurs valorisant localement ? (exemple : dans la vallée de l'Arve, les agriculteurs se regroupent dans une association pour porter un projet auprès des collectivités)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opportunité de création de nouvelles filières locales de transformation pour répondre à un besoin (alimentaire ou énergie). (Attention : l'échelle pertinente de l'action dépasse souvent le « territoire local » !)</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : filières de masse dominantes, pas d'organisation collective de la mise en marché locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tendances d'évolution des filières actuelles (prix, marchés, ...) justifient-elles la recherche de valorisations locales complémentaires ?</li> <li>- Les liens économiques faibles avec le territoire sont-ils compensés par une contribution positive sur les autres composantes des ressources territoriales ?</li> <li>- D'où : opportunité d'engager une réflexion collective sur la diversification, et d'appuyer l'émergence des projets individuels ou collectifs.</li> </ul>

## Composante : « Image / paysage / environnement »

**Définition** : degré de cohérence des impacts environnementaux et paysagers de l'agriculture, avec les attentes exprimées par la société locale sur **la qualité du cadre de vie, la préservation des ressources naturelles, et l'image du territoire.**

**Importance en terme d'enjeu** : dans un contexte où les espaces de « nature » sont devenus une ressource rare, la qualité du cadre de vie, et la protection des ressources naturelles sont des composantes de plus en plus importantes dans les projets d'aménagement et de développement des collectivités, et dans la demande sociale des résidents. L'extension urbaine conduit par ailleurs à une banalisation des paysages autour des agglomérations, et font des espaces de nature des facteurs de différenciation et d'identité de la ville, et des territoires proches. L'agriculture, en tant que gestionnaire d'une grande part de l'espace de nature périurbain (avec la forêt), a un rôle à jouer dans la réponse aux attentes sur cette fonction : c'est un gisement de services pour une diversification de certaines exploitations, voire la création de nouvelles filières comme le bois-énergie, qui peuvent aussi contribuer à la reconnaissance locale de l'agriculture.

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<p><b>VERT</b> : stratégies individuelles et collectives de valorisation de ces ressources, dans des projets négociés avec les gestionnaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une demande formalisée dans les projets d'aménagement et/ou de développement (Scot, CRDA..), en matière de contribution de l'agriculture à la qualité du cadre de vie et la préservation de ressources naturelles sensibles</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégies individuelles et/ou collectives de valorisation de ces ressources par des activités de services : contractualisations d'entretien de l'espace avec les collectivités, filières bois-énergie, dispositifs de gestion concertée pour la préservation de ressources naturelles (zones humides, corridors écologiques, etc), ouverture de l'espace agricole à des activités de loisirs, compostage de déchets verts urbains, etc...</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : cohérence des pratiques agricoles avec les attentes locales, sans logiques de valorisation par les agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IDEM,</li> <li>- OU Absence de demande locale autour du paysage/cadre de vie</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence des usages agricoles avec ces attentes (effets négatifs nuls ou émergents), sans stratégie collective des agriculteurs pour maîtriser l'évolution de leurs usages et les valoriser dans leur projet local.</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : impacts négatifs sur la ressource par les usages/pratiques agricoles ET/OU par les pratiques d'aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IDEM,</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts négatifs de l'agriculture sur les espaces concernés : déprise sur les espaces à enjeux paysagers pour la collectivité, ET/OU pratiques agricoles à risque pour les ressources naturelles sensibles (aquifères réserves d'eau de consommation, espaces à biodiversité remarquable),</li> </ul> <p>ET/OU</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pratiques d'aménagement en contradiction avec le maintien d'un patrimoine paysager (exemple : projet d'emprise urbaine sur coteau viticole reconnu à valeur paysagère dans un Scot, etc.) <b>(1)</b>.</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

**(1)** Voir ici s'il y a cohérence / contradiction entre le projet à l'échelle de l'agglomération (préservation d'un corridor écologique par exemple) et des pratiques d'aménagement des collectivités locales : urbanisation qui empiète sur le corridor.

Composante : « <b>Image / paysage / environnement</b> »	
<b>Etape 2 : Quelles marges de progrès ?</b>	
<i>Exemples de marges de progrès, leviers d'action</i>	
<b>VERT</b> : stratégies individuelles et collectives de valorisation de ces ressources dans des projets négociés avec les gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synergies à trouver avec les composantes « filières et valorisation locale des produits » et « contributions cognitives », dans un projet global agri-urbain.</li> <li>- Expériences locales à valoriser dans une communication sur les rôles de l'agriculture, auprès des habitants et des collectivités.</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : cohérence des pratiques agricoles avec les attentes locales, sans logiques de valorisation par les agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anticiper : diagnostic des perspectives d'évolution des usages agricoles sur les espaces à enjeux pour la collectivité. Quelles conditions de maintien de l'état favorable (risques d'évolution des exploitations et des pratiques) ? Opportunité d'une gestion concertée entre agriculture, collectivités et gestionnaires de ces ressources ?</li> <li>- S'appuyer sur un lieu de concertation entre agriculteurs et collectivités, à une échelle intercommunale.</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : impacts négatifs sur la ressource par les usages/pratiques agricoles ET/OU par les pratiques d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic et plan de gestion nécessaires. Importance d'un plan de gestion global associant protection des espaces sensibles et préservation du potentiel de production sur les espaces productifs.</li> <li>- S'appuyer sur un lieu de concertation entre agriculteurs et collectivités, à une échelle intercommunale.</li> <li>- Déprise sur espaces à enjeux paysagers : réflexion à conduire sur l'adaptation possible des systèmes d'exploitation (redonner une fonction économique à ces espaces) / l'usage d'outils fonciers permettant une meilleure organisation des usages agricoles (AFP, ...) / la contractualisation de la fonction d'entretien / la mise en place de systèmes de gestion collective associant l'agriculture ou d'autres prestataires, ...</li> </ul>

## Composante : « Contribution au patrimoine territorial »

**Définition** : Qualifie la place accordée à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine agricole et rural dans les projets de développement local, et le potentiel de l'agriculture pour y contribuer, par des actions de communication, des activités d'accueil, de sensibilisation et d'éducation auprès de différents publics de l'environnement urbain.

**Importance en terme d'enjeu** : les transformations sociales des espaces périurbains par l'installation d'une population nouvelle d'origine citadine posent de nouveaux enjeux : comment faire partager à ces nouveaux résidents une connaissance du territoire local, de ses valeurs, des modes d'habiter et de vivre ensemble ? L'agriculture est concernée au premier chef :

- en tant que porteuse de savoirs et valeurs d'un patrimoine agri-rural à communiquer. L'agriculture peut aussi, de par ses impacts sur les ressources naturelles, avoir un rôle de médiation dans la sensibilisation à l'environnement.
- en tant qu'utilisatrice d'un espace à partager entre différents usages. Une meilleure connaissance de l'agriculture et de ses usages de l'espace contribue à une bonne régulation locale du partage des usages et au respect des besoins réciproques des résidents et des agriculteurs.

Plus largement, il s'agira d'apprécier, à l'échelle d'un périmètre d'agglomération, l'existence d'une demande sociale en matière de connaissance et de partage du patrimoine agri-rural au sens large, dont l'activité agricole est une composante (paysages, pratiques et savoir-faire, bâti, animaux, culture, histoire...).

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<p><b>VERT</b> : stratégies individuelles et collectives de valorisation de ces ressources en partenariat avec d'autres acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une demande urbaine exprimée dans les projets locaux (CDRA, Chartes, ou échelle communale...)</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie collective des agriculteurs pour valoriser et transmettre cette ressource, se traduisant par une offre locale à travers une diversité d'actions individuelles et collectives : préservation / mise en valeur d'éléments paysagers, bâtis, etc. à valeur patrimoniale ; actions de communication ; activités d'accueil, de sensibilisation et d'éducation auprès de différents publics (fermes pédagogiques, ...), etc.</li> </ul>
<p><b>JAUNE</b> : cohérence des pratiques agricoles avec les attentes locales, offre agricole émergente</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une demande urbaine exprimée dans les projets locaux (CDRA, Chartes, ou échelle communale...)</li> <li>- Existence d'une offre agricole émergente sur ces activités de services</li> <li>- Peu ou pas de contradictions entre évolutions des usages agricoles et autres usages, sur le maintien de cette ressource, et sur le partage des usages (<a href="#">lien à la composante « mixité d'usages »</a>).</li> </ul>
<p><b>ROUGE</b> : absence de demande sociale et risques d'impacts négatifs sur la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de demande urbaine dans les projets locaux ; pas de demande sociale, voire situation à risque de conflits d'usages entre agriculture et autres usagers (<a href="#">→ lien à la composante</a></li> </ul>

ressource par les usages / pratiques agricoles	« mixité d'usages »). - Offre agricole nulle ou limitée à quelques initiatives individuelles ; risques d'évolution des usages agricoles et / ou d'autres usages locaux, défavorable à la préservation du patrimoine agri-rural
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

**Composante : « Contribution au patrimoine territorial »**

**Etape 2 : Quelles marges de progrès ?**

*Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

<b>VERT</b> : stratégies individuelles et collectives de valorisation de ces ressources en partenariat avec d'autres acteurs	Opportunité de renforcement de cette ressource dans un projet agri-urbain : - renforcer l'organisation collective autour de ces produits / services, pour structurer et faire identifier une offre locale portée par les agriculteurs - mettre en place les conditions d'une rémunération de cette activité pour en faire un potentiel de diversification et de maintien de l'activité agricole. - développer des réseaux avec les autres acteurs concernés par le patrimoine agri-rural au sens large (histoire, culture, activités artisanales, forestière, etc.) et sa transmission (milieu scolaire, touristique, culturel ...)
<b>JAUNE</b> : cohérence des pratiques agricoles avec les attentes locales, offre agricole émergente	- Diagnostic de la demande et de l'offre potentielles, et réflexion collective agricole à conduire sur les opportunités de renforcer et d'organiser l'offre de services sur cet aspect : émergence et accompagnement de projets individuels, mise en réseau pour une offre collective, etc. - Etudier l'opportunité d'une communication en direction de différents publics (élus, résidents, scolaires...), pour faire partager une connaissance locale de l'agriculture et anticiper sur les risques de conflits d'usages.
<b>ROUGE</b> : absence de demande sociale et risques d'impacts négatifs sur la ressource par les usages / pratiques agricoles	- Communication, résolution des conflits d'usages : → voir mesures proposées sur la composante « mixité d'usages » - Diagnostic et réflexion locale à conduire pour : o définir et localiser les composantes d'un patrimoine local agri-rural, préciser l'intérêt de sa préservation. o diagnostiquer l'évolution des usages agricoles et des autres usages et repérer les leviers d'action pour limiter leurs impacts négatifs sur la ressource

## Composante : « Réseaux sociaux et vie locale »

**Définition** : qualifie l'insertion sociale de l'agriculture, à travers le rôle qui lui est attribué par les élus et les habitants, et l'implication des agriculteurs dans la vie sociale, par : l'animation rurale (événements, fêtes, etc.), la vie associative, les services de proximité (déneigement, entretien de chemins...), la vie municipale (agriculteurs élus communaux), etc.

**Importance en terme d'enjeu** : le développement de liens de proximité entre agriculteurs et société civile, par l'implication des agriculteurs dans ces réseaux sociaux, à titre individuel ou collectif, constitue souvent un facteur favorable à la reconnaissance sociale de l'activité agricole en périurbain : ceci peut se traduire simplement par une ambiance dans la vie locale, ou par des alliances pour défendre le cadre de vie et les espaces agricoles auprès des collectivités, etc.  
 Ces liens de proximité sont aussi à l'origine de l'émergence d'initiatives locales pour développer des activités de services (marchands et non marchands), répondant à des attentes en milieu périurbain : services à la commune (déneigement, entretien de chemins...), association agriculteurs-consommateurs pour la fourniture de produits locaux (AMAP<sup>1</sup> par exemple), ouverture d'exploitations pour des scolaires, etc.

→ lien à l'activation des autres composantes des ressources territoriales

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<b>VERT</b> : Rôle social reconnu, liens de proximité agriculteurs – habitants développés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle social de l'agriculture attendu par les élus et les habitants (vie locale, emplois...)</li> <li>ET</li> <li>- Importante implication d'agriculteurs (à titre individuel ou collectif) dans la vie locale : animation rurale (événements, fêtes, etc.), vie associative, services de proximité (liens aux consommateurs pour la fourniture de produits locaux, déneigement, entretien de chemins...), vie municipale (agriculteurs élus communaux), etc.</li> <li>- Initiatives locales (alliances, partenariats avec des associations) pour la reconnaissance et la défense de l'agriculture.</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : Relations de voisinage. Poids et rôle social en déclin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Place de l'agriculture limitée ou en déclin (baisse du nombre d'agriculteurs, forte progression de la population)</li> <li>- Relations de voisinage, pas de tensions entre agriculteurs et habitants, ou tensions localisées.</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : Rôle social marginal, peu reconnu. Tensions ou conflits entre agriculteurs et habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture marginale ou non reconnue</li> <li>- Tensions ou conflits entre agriculteurs et collectifs sociaux (usages de l'espace, pratiques agricoles, foncier, impacts environnementaux, etc.)</li> </ul>

<sup>1</sup> Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, partenariat de proximité entre consommateurs et agriculteurs pour la souscription de produits par vente directe.

<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser
---	------------------------

Composante : « Réseaux sociaux et vie locale »	
<b>Etape 2 : Quelles marges de progrès ?</b>	
<i>Exemples de marges de progrès, leviers d'action</i>	
<b>VERT</b> : Rôle social reconnu, liens de proximité agriculteurs – habitants développés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opportunité d'affirmation de ces fonctions de services (économiques, sociaux, environnementaux) dans un projet collectif de l'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources économiques nouvelles</li> <li>- Légitimité sociale de l'agriculture renforcée : atout dans la négociation avec les collectivités (PLU), prévention des conflits d'usages.</li> </ul> </li> </ul>
<b>JAUNE</b> : Relations de voisinage. Poids et rôle social en déclin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic d'opportunités locales à valoriser en réponse à des attentes sociales : → renvoi aux composantes « filières et valorisation locale des produits » / « image - paysage... » / « contribution au patrimoine territorial ».</li> <li>- Mise en place d'une stratégie de communication pour favoriser le renforcement de liens de proximité agriculture – société.</li> <li>- Veille pour éviter les conflits locaux : → renvoi à la composante « mixité d'usages »</li> <li>- Veille et actions favorisant la transmission / installation pour maintenir une présence agricole dans les villages.</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : Rôle social marginal, peu reconnu. Tensions ou conflits entre agriculteurs et habitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résolution des conflits : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réflexion nécessaire entre agriculteurs pour élaborer un positionnement et une stratégie collective</li> <li>o Mise en place d'une médiation ou d'un dispositif de gestion concertée. → Opportunité d'intervention de la collectivité locale (arbitrage – régulation)</li> </ul> </li> </ul>

## Composante : « Réseaux professionnels et organisations »

**Définition** : qualifie le mode d'organisation de la profession agricole (nature et représentativité des organisations professionnelles pour la diversité des exploitations), le mode de représentation et d'action de ces organisations dans les lieux de négociation des projets d'aménagement et de développement (PLU, CDRA, Leader, etc.). Dans le cas où ces organisations concernent un périmètre plus large que celui étudié, il s'agira de caractériser la participation des agriculteurs locaux à ces organisations.

**Importance en terme d'enjeu** : la place accordée à l'agriculture dans les projets d'aménagement et de développement dépend en grande partie de sa capacité propre d'organisation et de représentation collective, pour :

- Définir un positionnement et une stratégie collective dans ces projets
- Etre en capacité de négociation auprès des collectivités et des autres acteurs de ces projets (institutionnels, socio-professionnels...)
- Etre en capacité d'offre d'un projet agricole cohérent avec les besoins des agriculteurs et les attentes de la société locale

Enfin, l'évaluation doit porter aussi sur la sensibilité des collectivités aux enjeux agricoles, à travers l'ouverture de lieux de concertation et de projets.

### Etape 1 : Comment apprécier la situation locale ?

*Appréciations indicatives correspondantes  
(à expliciter localement par le groupe)*

<b>VERT</b> : Organisation professionnelle et logique de gestion concertée dominante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profession agricole locale organisée, capacité de représentation aux échelles communale et territoriale.</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une <u>instance permanente de concertation</u> représentant agriculteurs, collectivités, socio-professionnels, chargée de faire émerger et de mettre en œuvre une stratégie et des actions de développement de l'agriculture, conciliant attentes du territoire et besoins des agriculteurs (exemple : comités territoriaux isérois, commission agricole de pays, etc.).</li> <li>- Existence de programmes d'actions traduisant l'engagement réciproque des agriculteurs et des collectivités.</li> <li>- ET réseaux professionnels filières (syndicats de producteurs, organisation autour d'un produit).</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : Organisation professionnelle et logique de négociation dominante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une ou plusieurs organisations professionnelles agricoles (associations locales des agriculteurs par exemple), représentant l'agriculture vis-à-vis des collectivités.</li> </ul> <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Logique de négociation dominante</u>, pour une reconnaissance de l'agriculture et des espaces agricoles dans les projets, aux échelles communale et territoriale.</li> <li>- Pas de structure(s) permanente(s) de concertation représentant agriculteurs, collectivités, socio-professionnels.</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : Réseaux professionnels sectoriels ou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Réseaux professionnels sectoriels (pas ou peu de relation avec la société local) ou marchands (transformation / promotion / mise en marché des produits)</u></li> </ul>

marchands, Pas / peu de représentation agricole territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas / peu de représentation communale (PLU), pas d'organisation collective pour une représentation professionnelle dans les lieux de projets.</li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une organisation collective à une échelle plus large, sans implication des agriculteurs du périmètre d'étude.</li> </ul>
<b>DOUBLE COULEUR</b> : controverse dans le groupe sur l'appréciation de la situation	→ expliquer, localiser

## Composante : « Réseaux professionnels et organisations »

### Etape 2 : Quelles marges de progrès ?

*Exemples de marges de progrès, leviers d'action*

<b>VERT</b> : Organisation professionnelle et logique de gestion concertée dominante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opportunité pour un projet stratégique partagé entre agriculteurs et collectivités : affirmer le rôle territorial de l'agriculture et le traduire en programme d'action (charte, CDRA, projet d'agglomération...)</li> <li>- Quelle cohérence entre le projet stratégique du territoire et les pratiques/actions des agriculteurs, des collectivités, à l'échelle des communes du périmètre d'étude ?</li> <li>- L'accompagnement des responsables professionnels représentant la profession : quel besoin de renouvellement, de formation, de relais institutionnel et professionnel pour une action efficace ?</li> </ul>
<b>JAUNE</b> : Organisation professionnelle et logique de négociation dominante	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La structure représentant les agriculteurs est-elle représentative de la diversité des métiers et des enjeux de l'agriculture ? En particulier la diversité des agriculteurs du périmètre d'étude est-elle représentée ?</li> <li>- Quelle évaluation de la représentation agricole dans les lieux de négociation communaux (PLU) ? Quels besoins de formation / recrutement de représentants agricoles ?</li> <li>- S'organiser pour être présents dans les procédures où s'élaborent un projet stratégique pour l'agriculture, avec les acteurs du territoire. Mettre en place une concertation locale avec les collectivités du secteur.</li> <li>- Communication auprès des collectivités pour les sensibiliser aux enjeux et opportunités d'intégrer l'activité agricole en amont dans les projets d'aménagement et de développement.</li> </ul>
<b>ROUGE</b> : Réseaux professionnels sectoriels ou marchands Pas / peu de représentation agricole territoriale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle évaluation de la représentation agricole dans les lieux de négociation communaux (PLU) ? Quels besoins de formation / recrutement de représentants agricoles ?</li> <li>- Les enjeux territoriaux nécessitent-ils une meilleure organisation professionnelle des agriculteurs pour garantir un développement durable de l'activité agricole dans son contexte ? → examiner les résultats de l'autodiagnostic des ressources et les leviers d'action envisageables.</li> <li>- La mobilisation professionnelle : quels moyens pour passer de logiques et réseaux marchands, à une logique et une organisation territoriales ?</li> </ul>

**PARTIE 2 :**

**METTRE EN ŒUVRE L'OUTIL DANS UN TERRITOIRE : ETAPES ET SUPPORTS  
D'ANIMATION DE REUNIONS**

## 1 - CONTEXTE D'UTILISATION

### A quelle échelle ?

Des tests ont été réalisés de l'échelle de la commune (révision de PLU), à celle de territoires de projets intercommunaux. Dans ce dernier cas il est utile de procéder à un découpage du territoire en quelques entités homogènes pour faciliter une réflexion sur les enjeux. On organise des séances par entités, puis une synthèse collective sur l'ensemble du périmètre.

Quelle que soit l'échelle du territoire de travail (communale, intercommunal, cantonal...), le diagnostic devra intégrer les objectifs et orientations d'aménagement et de développement définies à une échelle englobante (SCoT, contrat d'agglomération, etc.).

### A quel moment ?

- En amont de projets d'aménagement ou de développement,
  - A l'occasion de changements dans les territoires (par exemple l'arrivée d'un nouveau conseiller territorial, la constitution d'une association d'agriculteurs, etc.),
  - Pour initier une concertation entre agriculteurs et élus locaux, etc.
- ... En présence de tout évènement qui justifie de prendre un peu de recul collectivement sur la place de l'agriculture dans le territoire.

### Avec qui et pour quels objectifs de résultats ?

S'accorder en groupe sur une « vision » de l'agriculture et de ses rapports au territoire : nos problèmes, nos opportunités, nos priorités pour l'avenir.

#### → Avec des agriculteurs :

- pour dégager rapidement un positionnement et des priorités collectives des agriculteurs sur les enjeux locaux,
- pour construire un argumentaire / des propositions sur lesquels les **responsables professionnels représentant l'agriculture pourront s'appuyer**, avant d'aborder une concertation ou une négociation avec les collectivités

#### → Avec des élus, et éventuellement d'autres gestionnaires (environnement, ...) :

- pour recueillir les attentes de la collectivité / société locale sur les rôles, place attribués à l'agriculture.
- pour les sensibiliser aux enjeux d'un partage équilibré des ressources et aux opportunités que peut offrir l'agriculture pour le développement local.
- pour initier un débat sur les enjeux agricoles du territoire, et repérer des pistes d'action

→ **Entre agriculteurs et élus, pour s'accorder sur des enjeux prioritaires (vision partagée), et amorcer une dynamique de projet** (identifier des besoins de diagnostic pour approfondir les enjeux et leviers d'action, initier des réflexions collectives à mettre en place, etc.).

### En combien de temps ?

Une à deux réunions par territoire. Sur les territoires vastes (plusieurs cantons) la démarche peut être démultipliée par sous-entités, avec une réunion de synthèse à la fin.

**Dans tous les cas, il s'agit de poser les bases d'une réflexion collective, qu'il faudra poursuivre si l'objectif est de bâtir un projet / des actions.**

## 2 – ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

*Se reporter aussi au diaporama pour des exemples et supports d'animation*

### **PHASE 1 : PREPARATION**

Étape à conduire par l'animateur

#### **1) Le territoire est-il homogène ou faut-il distinguer plusieurs entités ?**

Tout territoire – même la commune – est par nature diversifié : l'animateur devra en tenir compte dans un débat sur les enjeux, en veillant à ce que les questions « où le problème se pose-t-il ? », « qui est concerné ? », etc. soient bien traitées.

Sur un grand territoire (plusieurs cantons par exemple), il sera utile de distinguer plusieurs entités dans l'analyse, sur lesquelles l'exercice de « l'arbre à ressources » sera réalisé de façon indépendante avant d'en faire une synthèse.

Des clés de découpage d'un territoire en entités sont proposées dans le diaporama selon :

- Le contexte géomorphologique qui détermine une aptitude à l'agriculture et aux autres activités humaines, et la géographie physique qui « partitionne » l'espace en entités ou bassins de vie distincts,
- Le contexte de développement local et les formes urbaines qui lui sont liées,
- Le type d'agriculture en place, selon son orientation de production dominante et ses besoins en espace,

Enfin les découpages politiques (périmètre des EPCI) et ceux des périmètres de projet en cours, traduisent la logique territoriale du développement local, et sont importants à considérer, pour que les participants « se retrouvent bien » dans le découpage qu'on leur soumet pour réfléchir ensemble. A cette fin, l'animateur veillera à valider le découpage qu'il propose avec le groupe de travail.

→ **une connaissance préalable** de la zone d'étude est donc requise pour l'animateur.

#### **2) Quelles connaissances rassembler avant de réunir un groupe ?**

L'objectif est de mettre en débat les représentations des uns et des autres sur les rapports de l'agriculture au territoire. Aucune démarche de diagnostic n'est à réaliser spécifiquement : un des résultats de l'exercice sera de dégager d'éventuels besoins de diagnostic ultérieur, ciblé alors sur quelques enjeux prioritaires.

Mais l'animateur peut également faire le choix de valoriser les connaissances locales existantes pour faciliter la réflexion du groupe.

Deux cas de figure peuvent alors se présenter :

- ➔ L'animateur dispose d'éléments de diagnostic suffisants pour porter une appréciation de la situation du territoire sur les différentes ressources de l'arbre : il complète l'arbre avant la séance et le soumet au groupe, qui est invité à réagir sur cette proposition.

→ L'animateur manque de connaissances pour renseigner toutes les rubriques de l'arbre : il est utile dans ce cas de réaliser quelques entretiens auprès de personnes ressources (techniciens, agriculteurs, élus du territoire, etc.), pour compléter les connaissances disponibles. En cas de doute sur l'état d'une ou plusieurs rubriques, laisser les flèches de l'arbre correspondantes en blanc et soumettre leur appréciation au groupe.

**Dans tous les cas, l'animateur devra restituer un avis reposant sur des connaissances, et/ou dires d'experts, et/ou dires d'acteurs, de façon à rester dans le débat en position d'animateur et non d'expert.**

## **PHASE 2 : L'UTILISATION DE L'ARBRE DANS L'ANIMATION DE REUNION**

**Principe** : une réunion de 2h00 à 2h30, voire deux en cas d'approfondissement nécessaire à l'issue de la première séance.

**Préalable** : s'assurer d'une participation minimum sans laquelle l'exercice perd de son intérêt et de sa valeur : courrier et relances téléphoniques.

### **Déroulement indicatif (durée totale : 2h00) :**

**Accueillir** : tour de table (nom, commune, activité)    **10 mn**

**Introduire la réunion** :    **15 mn**        → voir exemple : diapositives 1 à 3 page 36.

- objectifs de la réunion : pourquoi nous sommes réunis ce soir, à quoi nous devons arriver, à quoi cela va-t-il servir par la suite ?
- réfléchir en terme de « valorisation de ressources » : une posture positive qui dépasse les concurrences, pour rechercher des marges de progrès, des opportunités locales nouvelles. Une posture dynamique, pas statique.
- règles de fonctionnement :
  - o expression de chacun, écoute,
  - o rôle de l'animateur : facilitateur de l'expression, gestionnaire de la parole. Veiller à bien poser le rôle de l'animateur, de façon à pouvoir être directif au besoin dans la gestion du temps : le risque à maîtriser dans ce genre de réunion est « l'enlisement » de la discussion sur un enjeu local sujet à controverse, au détriment d'autres thèmes. Il faut séparer le temps de la production d'idées (l'expression individuelle) et le temps du débat (l'accord collectif sur une image de la situation).
- Au besoin, présenter et valider avec le groupe le découpage du territoire proposé.

### **Option 1 : réaction du groupe sur un arbre renseigné avant la réunion. 1h15**

- l'animateur présente l'arbre à ressources complété avant la réunion, en justifiant la couleur attribuée à chaque composante des ressources (commencer par préciser le statut de cette restitution : introduire un débat, pas restituer un diagnostic d'expert). → voir exemple : diapositive 4 page 36.        **20 mn**
- réaction des participants : oralement en tour de table pour des petits groupes (moins de 10 participants). Au-delà prévoir un temps de prise de note individuelle pour garantir une expression de chacun :
  - chacun note son avis, ses idées, sur papier libre ou dans un tableau qui reprend les ressources, remis à l'animateur en fin de réunion. → voir support proposé pages 37 et 38.        **10 mn**

- tour de table (libre expression) : compléter, valider, corriger l'image proposée en justifiant. Pour l'animateur, ce n'est pas la couleur en soi qui est importante, mais **pourquoi collectivement nous justifions** que la situation est pour nous « verte » ou plutôt « rouge » (argumentaire). Recueillir l'expression individuelle et matérialiser les points d'accord / de désaccord collectifs : **la prise de note au paper board par l'animateur constituera le « produit de base » de la réunion**. Au besoin les couleurs proposées sont modifiées. **45 mn**

*NB : l'arbre porte sur les rapports de l'agriculture au territoire. Il ne résume pas toutes les problématiques de l'agriculture : des questions comme le travail, les techniques de production, l'économie de l'exploitation, etc. ne sont pas traitées ici. Des thèmes complémentaires pourront donc être introduits par les participants.*

### **Option 2 : l'arbre est utilisé pour organiser les idées exprimées par le groupe. 1h15**

- Introduire la notion de « ressources spatiales et territoriales » : en présenter les composantes rapidement. **5mn**
- « **remue-méninges** » - **25 mn** : l'animateur pose deux questions sur les liens de l'agriculture au territoire :
  - L'une se rapportant aux ressources spatiales : quel partage des usages de l'espace, quelles contraintes et opportunités pour l'agriculture ?
  - L'autre se rapportant aux ressources territoriales : quelles autres ressources locales l'agriculture valorise-t-elle et quelles attentes de la part des autres acteurs du territoire ? → voir diapositive 2 page 36

#### Une option d'animation :

- prise de note individuelle sur cartons (vert = atout, ressource à valoriser ; rouge = point faible, problème).
- un paper board par question dans deux coins de la salle, chacun va coller ses cartons dessus.

- **Organisation des idées – 45 mn** : l'animateur regroupe les cartons par paquets thématiques, l'arbre est utilisé pour organiser les idées émises, et pour relancer le groupe sur les thèmes qui n'auraient pas été abordés. Au fur et à mesure, une couleur est attribuée à chaque ressource, avec son argumentaire.

**Synthèse – 30 mn** : l'arbre final est sous les yeux du groupe, l'animateur en fait le bilan en reprenant les argumentaires de chaque composante, en mettant en avant : les points d'accord (base pour un travail futur en commun), les points de divergence éventuels (restent à approfondir).

Conclure sur un bilan stratégique qui dégagera :

- les **liens entre composantes** (par exemple une meilleure organisation des déplacements pourra faciliter la mixité d'usages, etc.).

- les **enjeux prioritaires** : sur quoi faut-il agir en priorité ? (en pointant les questions à approfondir, les besoins de connaissances). Dégager deux, trois thèmes maximum, par la discussion. Attention ici à l'interprétation des enjeux : une ressource pointée en rouge, ne signifie pas forcément que le groupe souhaite ou même ait besoin de travailler dessus. Par exemple s'il est fait le constat que les relations sociales sont peu développées entre agriculteurs et reste de la société, c'est bien ensuite au groupe de discuter si cette situation pose problème ou finalement n'est pas si dommageable que ça.
- les **pistes / leviers d'action possibles**, qui pourront au besoin faire l'objet d'une seconde réunion, et pourquoi pas de la mise en place d'un groupe de travail ad hoc si les participants souhaitent aller plus loin..

1

### Les objectifs de la réunion de ce soir:

- Se mettre d'accord sur **votre image** de l'agriculture du canton de ... : ses atouts, ses contraintes, ses opportunités
- Proposer des premières idées pour un futur projet :
  - **Sur quoi agir ?** : vos attentes, vos priorités
  - **Comment agir ?** : vos idées, pistes d'action pour un futur projet

**LA SUITE:**

- Une synthèse avec les autres secteurs du territoire
- Une mise en commun avec les attentes des élus

2

### Atouts, contraintes, opportunités de l'agriculture de .... : → Quelles **ressources locales** pour l'agriculture ?

1 – L'espace et les ressources foncières : l'outil de production  
→ quels usages de l'espace, quels atouts, contraintes pour l'activité agricole, quelles tendances d'évolution ?

2 – Quelles autres ressources offertes par le territoire, valorisables par l'agriculture dans son projet ?  
... et quelle offre de l'agriculture dans les projets / attentes du territoire ?  
→ produits locaux, diversification, patrimoine, cadre de vie ...

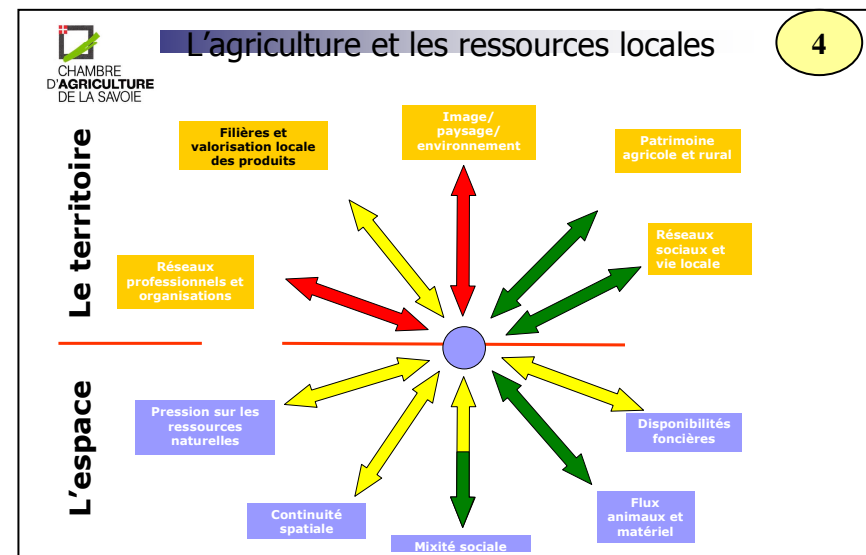
Des ressources à se partager ...  
Des ressources à valoriser ensemble ...  
... et peut-être avec d'autres !

3

### Comment s'y prendre ?

- 1 – Pour lancer la discussion : la vision de quelques agriculteurs et élus du canton (résultats d'enquêtes)
- 2 – Vos réactions, suggestions : tout le monde s'exprime !  
→ Règle du jeu : On liste, on ne débat pas encore
- 3 – Un temps de synthèse :  
→ S'accorder sur **votre vision** de l'agriculture et ses rapports au territoire,  
→ Dégager vos priorités

4



**Les RESSOURCES EN ESPACE sur le territoire de ....**

**Quels atouts / contraintes de l'espace pour l'agriculture ? Quel partage avec les autres usages ?**

**vosre avis sur la situation, vos attentes, vos idées d'action**

Pression sur les ressources naturelles	Quels impacts des usages agricoles sur les ressources en eau, air, biodiversité, paysages... ?	
Continuité spatiale	Un espace agricole plutôt bien organisé ? Ou des problèmes de mitage par l'urbanisation ?	
Mixité d'usage (habitants, loisirs, autres activités...)	Quelles relations au quotidien avec les autres usages : bonnes / tensions / conflits ?  Quelle offre de l'agriculture pour d'autres usages ?	
Déplacements animaux et matériel	Les déplacements (animaux, matériels) sont-ils fréquents ?  Est-ce facile de se déplacer ?	
Disponibilités foncières	Quels besoins des exploitations ?  Des disponibilités, ou des concurrences, entre agriculteurs, ou avec d'autres usages ?	

**D'autres idées ? : ...**

## Les AUTRES RESSOURCES DU TERRITOIRE sur le canton de la Rochette

**Quels atouts / contraintes pour l'agriculture ? Quelles opportunités à valoriser dans un projet collectif ?**

		<b>vosre avis sur la situation, vos attentes, vos idées d'action</b>
Réseaux professionnels	Des logiques individuelles ou une organisation collective ?  Quelle capacité de représentation, de proposition, dans les projets des collectivités ?	
Filières et valorisation économique locale	Des produits agricoles élaborés ou non ? L'offre locale : initiatives individuelles ou projets collectifs ?	
Image / paysage / environnement	Quelles attentes des habitants, quelles actions des collectivités ?  Quels impacts de l'agriculture ? Quelle participation à la gestion ?	
Contribution au patrimoine territorial	Un potentiel à mettre en valeur ou non ? Quelle offre agricole ? (accueil, etc.)	
Réseaux sociaux et vie locale	Quel poids social de l'agriculture dans la vie locale ? Quelle reconnaissance ?  Quelle implication (associations, fêtes...), quelle offre de services ?	

**D'autres idées ? : ...**